

Site d'observation de Sigale

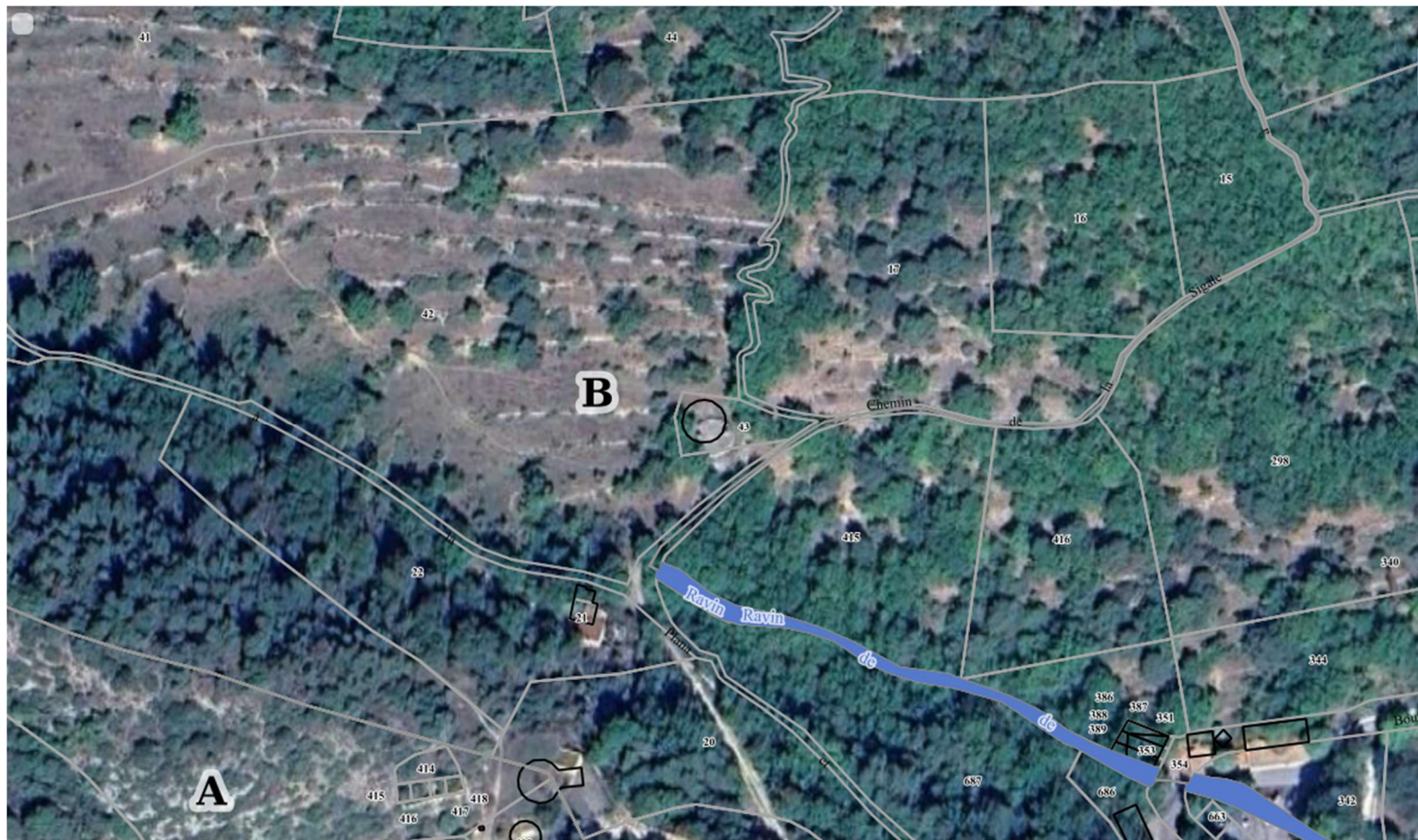
Commune : Sigale (06)

Propriétaire des parcelles : commune de Sigale

Taille du site envisagée : 10 à 15 personnes

Parcelles concernées : B42, B17, B16

Budget indicatif : 42 000 €







Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Site d'observation SIGALE - Parcelles B42 B16 et B17

- Parcelles cadastrales
- Périmètre d'étude
- Périmètres du Parc

0 150 m

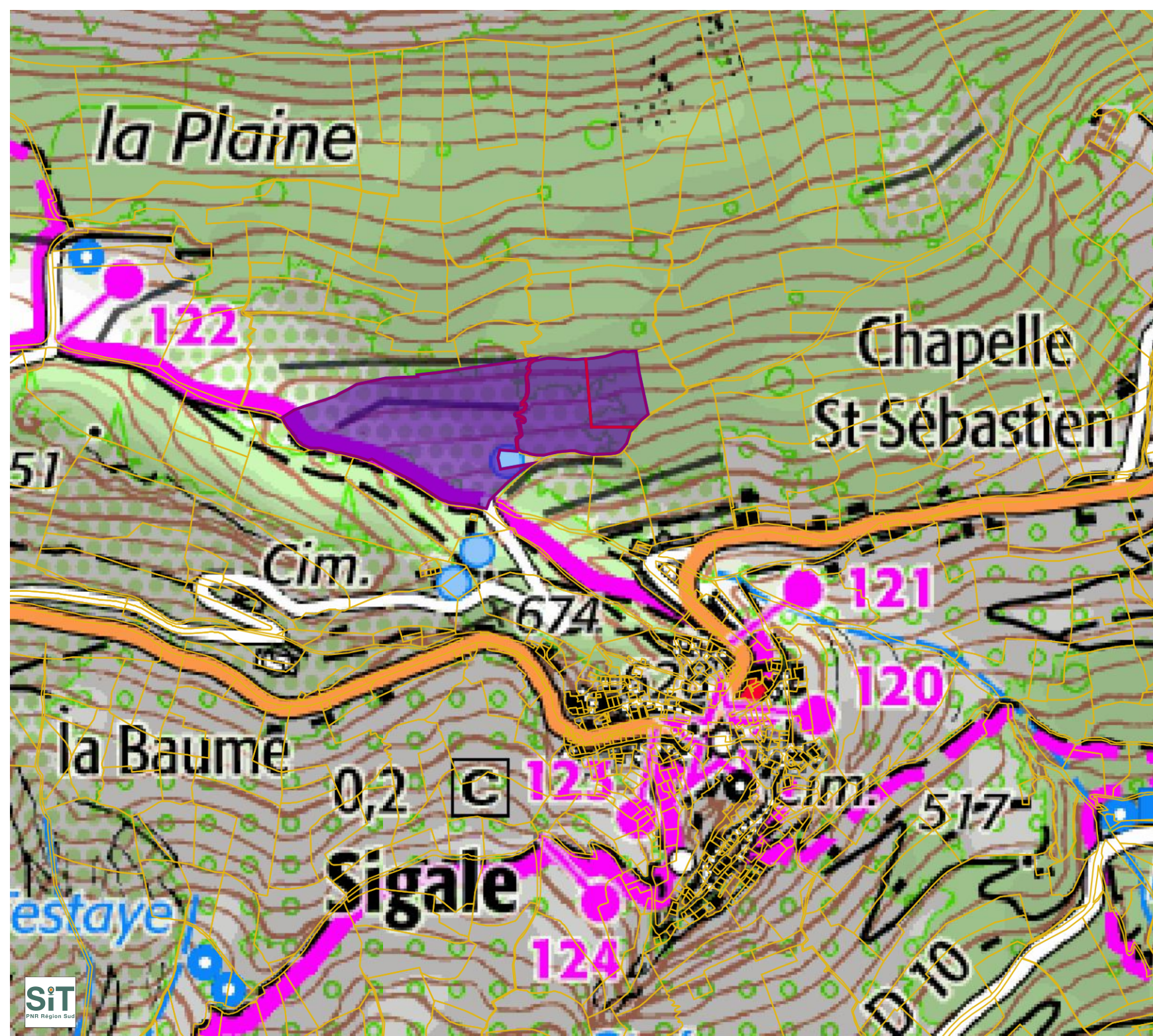


Date : 24/07/2026

Sources :

© IGN-SCAN 25®, SIT PNR SUD

Cartographie : SIT-PNR - DUMAS Renaud





Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Site d'observation SIGALE - Parcelles B42 B16 et B17

-  Parcelles cadastrales
-  Périmètre d'étude
-  Périmètres du Parc

0 150 m



Date : 24/07/2026

Sources :

© IGN - BD ORTHO®, SIT PNR SUD

Cartographie : SIT-PNR - DUMAS Renaud

Site d'observation de Gréolières

Commune : Gréolières (06)

Parcelles concernées : B0409

Propriétaire des parcelles : commune de Gréolières

Taille du site envisagée : 10 à 15 personnes

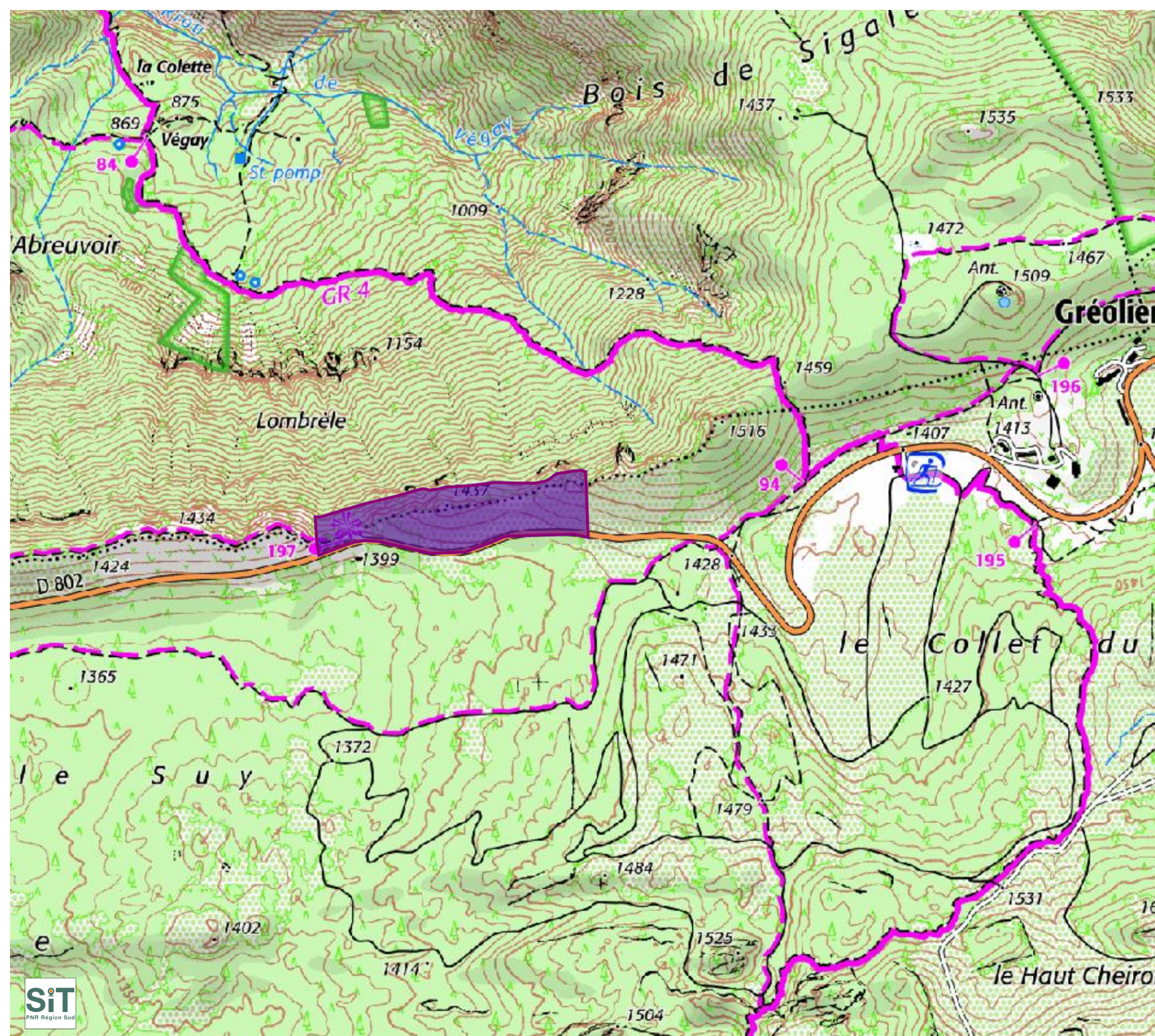
Plateformes télescope envisagées : 0

Budget indicatif : 42 000 €



**Site d'observation
GREOLIERES - Parcelles
B0409**

 Périimètre d'étude
 Périimètres du Parc



Date : 24/07/2026

Sources :

© IGN-SCAN 25®, SIT PNR SUD

Cartographie : SIT-PNR - DUMAS Renaud



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Site d'observation GREOLIERES - Parcelles B0409

-  Périmètre d'étude
 Périmètres du Parc

0 500



Date : 24/07/2026

Sources :

© IGN - BD ORTHO®, SIT PNR SUD

Cartographie : SIT-PNR - DUMAS Renaud

Site d'observation de la RNR des Gorges de Daluis

Commune : La Croix-sur-Roudoule (06)

Taille du site envisagée : 15 à 20 personnes

Parcelles concernées : FN°214

Budget indicatif : 75 000 €

Propriétaire des parcelles : commune de La Croix-sur-Roudoule



Marques jaunes et bleues pour les emplacements envisagés de bains de nuit et de cartes du ciel/table d'orientation phosphorescente

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

Année de m.a.j 2020
Département : () Commune : ()

Numéro communal + 5

Propriétaire(s)

PROPRIETAIRE PBCR6V

COMMUNE DE LA CROIX
LA MAIRIE 06260 LA CROIX

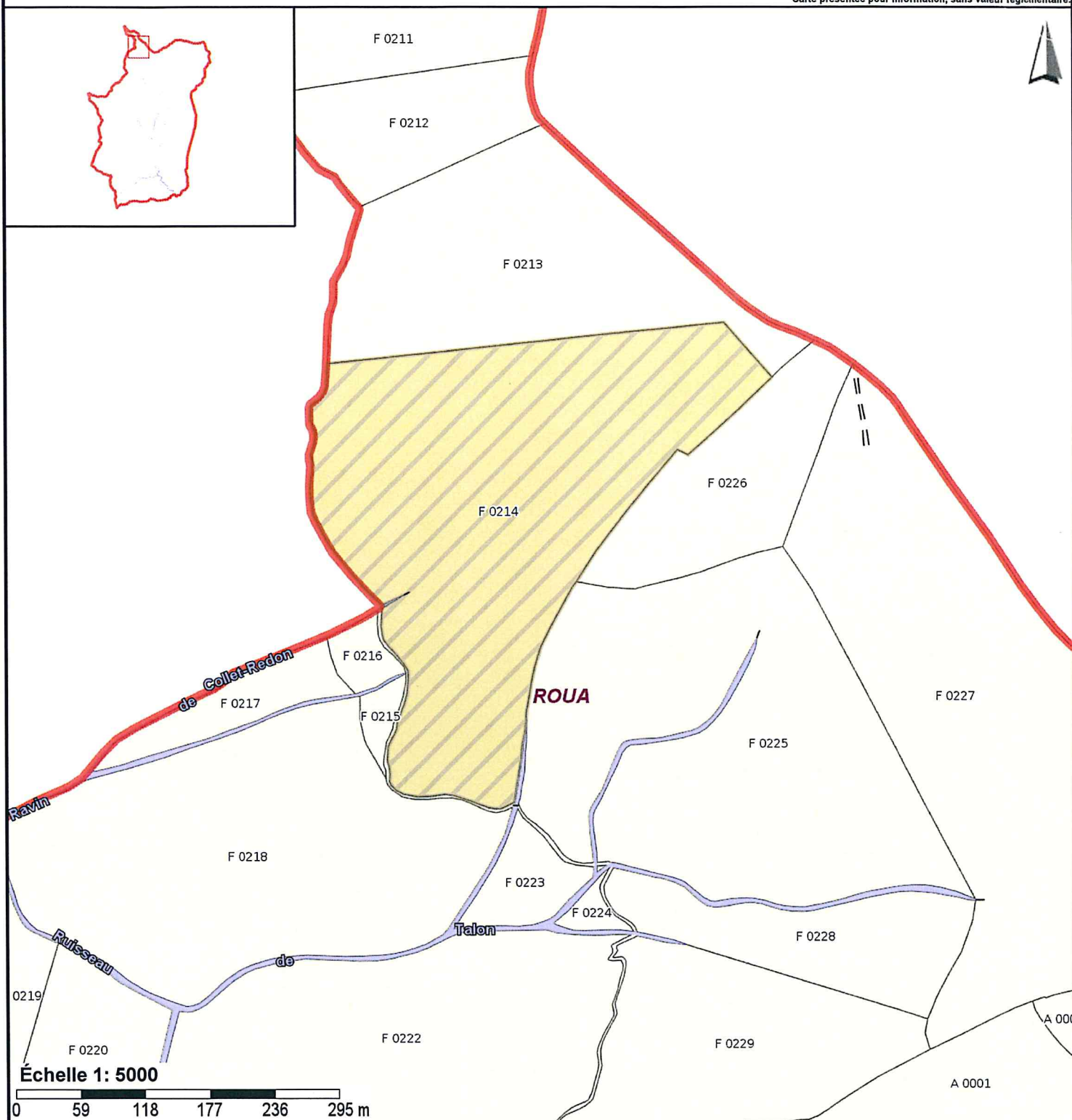
Propriété(s) non batie(s)

DESIGNATION DES PROPRIETES							EVALUATION							Exonération		
Qrt.	sect.	N° de plan	N° voirie nature et nom de la voie ou lieu-dit				surf	contenance Ha a Ca	ref pdl-lot	série tarif	gr/ss/grp	nature clut spé	classe	revenu cadas	coll	année retour
F		214	ROUA					9 72 14		A	BR		1	32.13	TS	
															GC	
															C	
Com	r exo	6.43 €	r exo	0 €	r exo	0 €	Surface totale	9 72 14	Revenu cadastral				32.13 €			
	r imp	39.38 €	r imp	0 €	r imp	0 €										

Edition du 29/01/2021

WEBCARTO SICTIAM

Carte présentée pour information, sans valeur réglementaire.



Cadastre

 Communes

 Parcelles

Batiments

 Bâtiment en dur

 Construction légère

Cadastre divers

 Communes



Cours d'eau



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS COMMUNAUX POUR LA CREATION D'UNE AIRE DE BIVOUAC

ENTRE

La commune de La Croix-sur-Roudoule, représentée par son Maire, Madame Marie MARTIN, dûment habilitée par délibération en date du 10 Novembre 2018

ET

La Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA), représentée par son Président, Monsieur Charles-Ange GINESY, dûment habilité par délibération D2019/104 en date du 7 décembre 2019,

Il est convenu ce qui suit :

Considérant que la Communauté de Communes Alpes d'Azur gère la Réserve naturelle des Gorges de Daluis dans le cadre d'une compétence d'intérêt communautaire ;

Considérant le projet de création d'un itinéraire de 2 jours sur les Gorges de Daluis et l'aménagement d'un bivouac permettant aux randonneurs de passer la nuit ;

Considérant que les terrains d'implantation de l'aire de bivouac sont situés sur la commune de La Croix-sur-Roudoule ;

Article 1. OBJET

La Commune de La Croix-sur-Roudoule met à disposition de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) des terrains dont elle est propriétaire, pour y créer une aire de bivouac à destination de randonneurs, dans le cadre de l'exercice d'une compétence d'intérêt communautaire, la gestion de la Réserve naturelle des gorges de Daluis.

La Communauté de Communes Alpes d'Azur pourra ainsi réaliser tous travaux nécessaires au bon fonctionnement et à l'évolution du site (plateformes, abri, panneaux, aménagements divers).

Article 2. DESIGNATION

Les terrains, objet de la présente convention, sont situés lieu-dit Roua sur la parcelle cadastrée section FN°214 et représentent une superficie de 97214 m². Les terrains concernés sont localisés sur le plan annexé, les limites définies sur le plan sont données à titre purement indicatif (pas de bornage). Description des terrains : terrains occupés par des landes et des friches et des boisements lâches de pins sylvestres accompagnés d'arbustes.

Situation juridique : ces terrains sont la propriété de la commune de la Croix-sur-Roudoule (matrice cadastrale jointe).

Assurances se reportant à ce terrain : pas d'assurance spécifique.

Article 3. ETAT DES LIEUX

Un état des lieux photographique en date de décembre 2020 est annexé à la présente convention.

Un état des lieux photographique sera réalisé à réception des travaux.

Article 4. CONDITIONS GENERALES ET FINANCIERES DE LA MISE A DISPOSITION

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit pour la RNR des Gorges de Daluis.
Cette mise à disposition est réalisée à l'usage exclusif mentionné ci-dessus.

Aucune autre activité ne pourra avoir lieu sur cette parcelle sans l'autorisation de la commune propriétaire.

La Communauté de Communes Alpes d'Azur assurera l'entretien et la maintenance de l'aire de bivouac.

Article 5. DUREE

La présente convention est consentie pour une durée de 20 ans.
La prise d'effet de la mise à disposition a lieu dès la signature des présentes par les parties.

Article 6. RESPONSABILITE ET ASSURANCES

La Communauté de Communes Alpes d'Azur occupant doit faire un usage conforme à l'activité telle que prévue aux présentes.

La Communauté de Communes Alpes d'Azur souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires à garantir l'ensemble des activités mises en place sur le site concerné (bivouac). Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la commune de la Croix-sur-Roudoule puisse être mise en cause.

Article 7. AVENANT

Toute modification substantielle de l'activité réalisée sur le site entraînera une révision de cette convention. De même toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant à celle-ci.

Article 8. LITIGES

Tout litige relève du tribunal administratif de Nice, à moins qu'il ne puisse faire l'objet d'une résolution à l'amiable.

Article 9. RESILIATION

La cessation de l'exploitation du bivouac par la Communauté de Communes Alpes d'Azur entraînera la résiliation de la présente convention et l'intégralité des terrains concernés reviendront alors gratuitement à la commune de la Croix-sur-Roudoule.

En cas de défaillance ou disparition de la RNR des Gorges de Daluis, la mise à disposition disparaît et la commune reprendrait gratuitement son bien.

Fait à La Croix-sur-Roudoule, le

Marie MARTIN



Maire de La Croix-sur-Roudoule



Charles-Ange GINESY

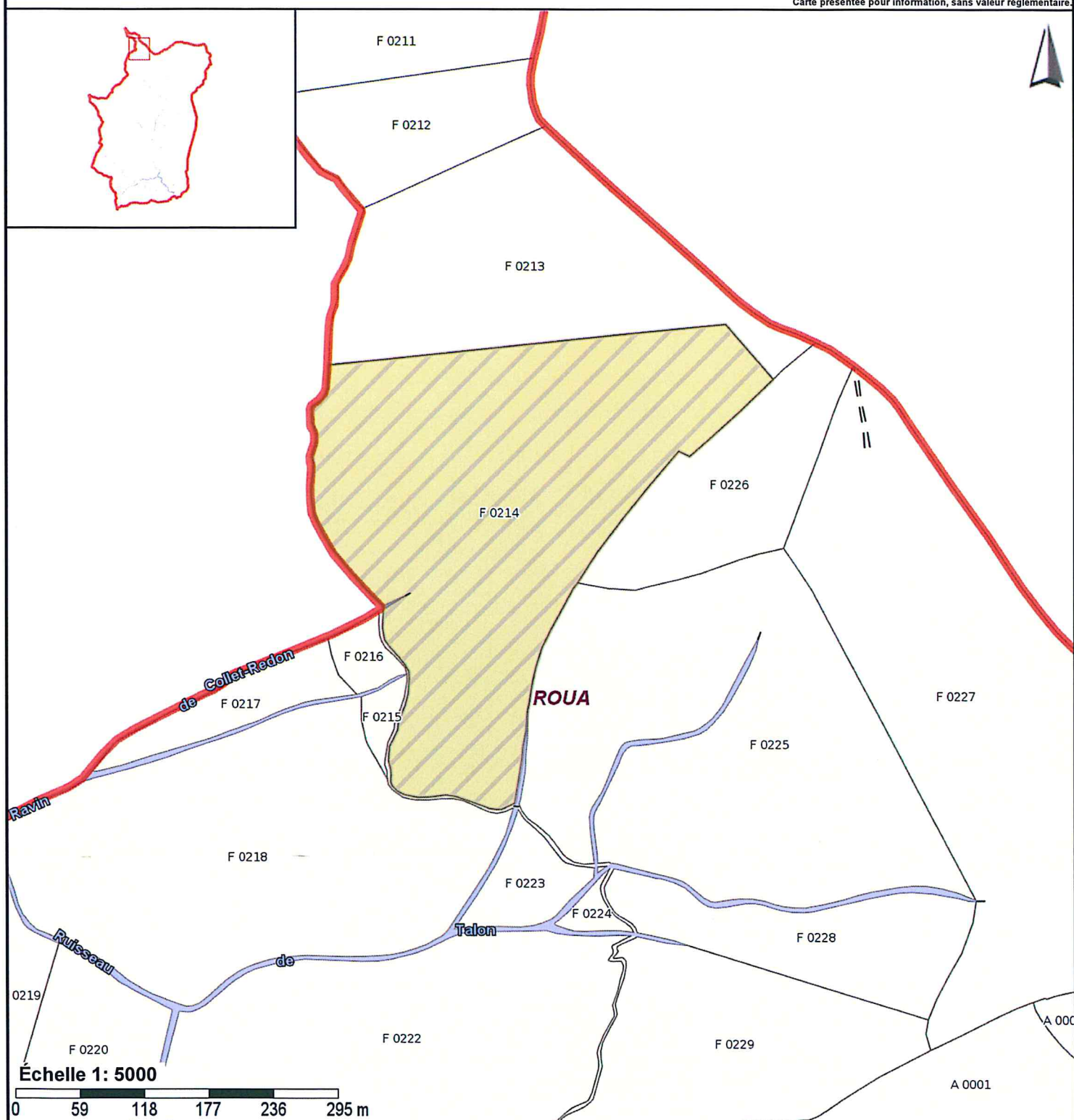


Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur



WEBCARTO SICTIAM

Carte présentée pour information, sans valeur réglementaire.



Cadastre

 Communes

 Parcelles

Batiments

 Bâtiment en dur

 Construction légère

Cadastre divers

 Communes



Avant Projet

Création de l'aire de bivouac de Roua





Sommaire

- Situation
- Le projet
- Le Balcon des Gorges
- Le sentier d'accès
- L'aire de bivouac
- L'espace nuit
- L'espace jour
- L'abri dédié à la Réserve
- Les toilettes sèches
- La fontaine
- La sécurité incendie
- Le belvédère d'observation
- La signalétique
- Calendrier de l'opération
- Coûts estimatifs

Situation

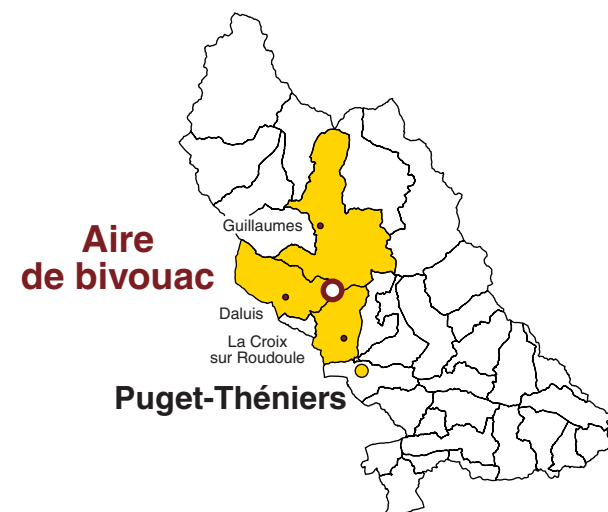
Situation



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Département des
Alpes-Maritimes



Communauté de Communes
Alpes d'Azur



Le projet

Présentation du projet

Le projet de création de l'aire de bivouac de Roua fait partie d'un projet plus global porté par la Réserve naturelle des gorges de Daluis visant à requalifier les sentiers de son territoire autour d'un itinéraire phare : le Balcon des Gorges. Cet itinéraire de randonnée sur deux jours est en cours d'aménagement et le bivouac permettra aux randonneurs de passer la nuit en plein air dans un espace structuré.

L'aire de bivouac comprendra :

- Un espace nuit composé de platelages en bois.
- Un espace jour avec coin feu et abri en cas d'intempéries.
- Des toilettes sèches et un abri dédié au personnel de la réserve pour le stockage du matériel.
- Un point d'eau avec l'aménagement d'une fontaine à 450 m du bivouac et 60 m de dénivelée plus bas.
- La sécurisation du site vis à vis de l'incendie avec le débroussaillage sélectif d'un périmètre de sécurité.
- Un espace d'observation du paysage, du milieu naturel et du ciel étoilé.
- La mise en place d'une signalétique pédagogique, sécuritaire et environnementale sur les gestes à adopter pour préserver ce lieu.



Le balcon des gorges

Le balcon des gorges



CIRCUIT DE 2 JOURS

1200m de dénivelée positive
1200 m de dénivelée négative
8 h de marche effective

JOUR 1

Pont des Roberts / Bivouac de Roua

- + 600 m
- - 200 m
- 3 h 30
- 12 km

Option

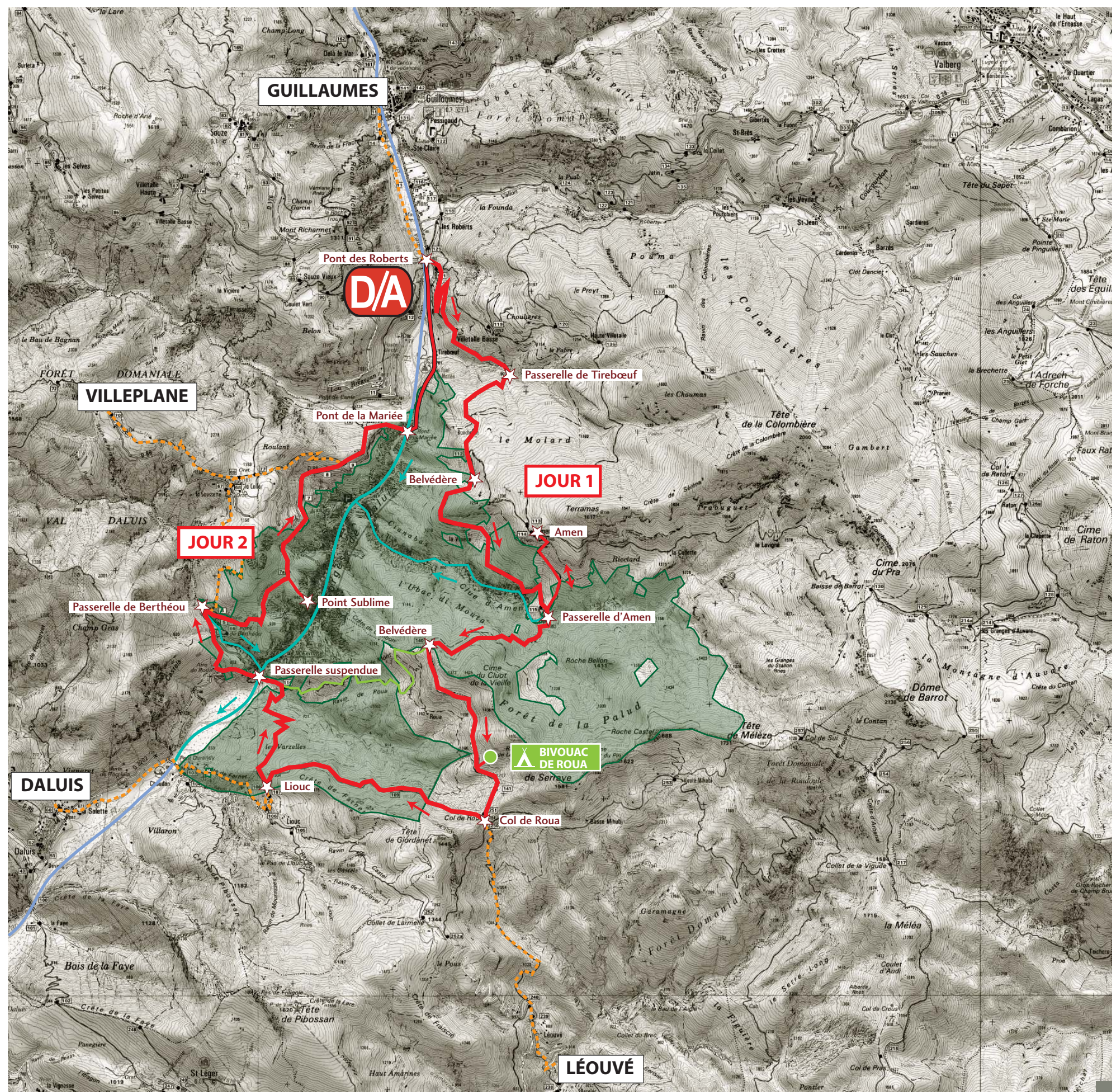
Hameau d'Amen en AR

- + 250 m
- - 250 m
- 2 h 00
- 3 km

JOUR 2

Bivouac de Roua / Pont des Roberts

- + 600m
- - 1 000 m
- 4 h 30
- 14 km



Le sentier d'accès

Le sentier d'accès

Le sentier d'accès permet de relier l'aire de bivouac au chemin balisé du Balcon des Gorges. Le linéaire est de 200 m.
L'aménagement de ce tronçon de sentier est prévu dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire du Balcon des Gorges.
Le sentier sera bien structuré car il sera utilisé pour se rendre au point d'eau.



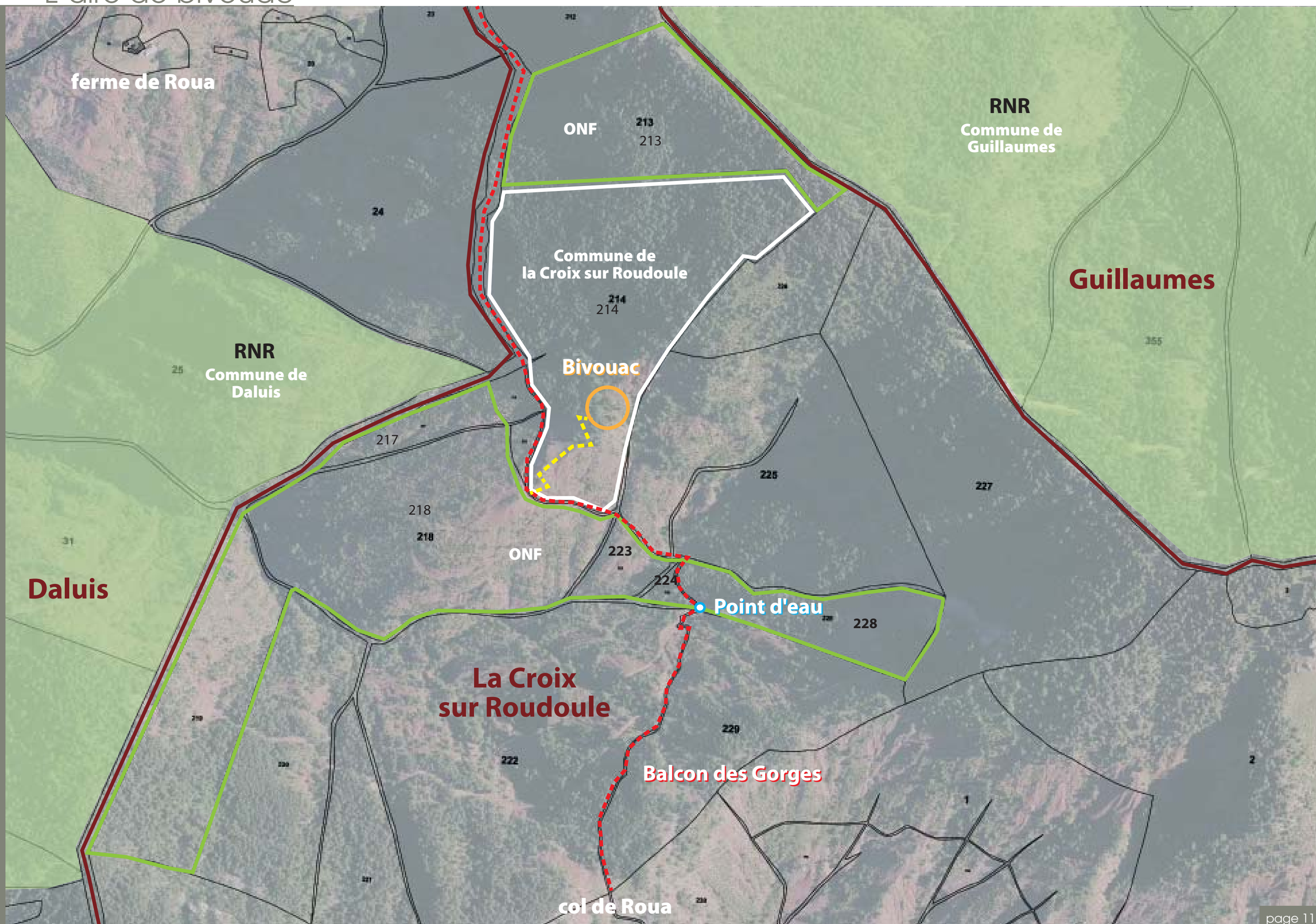
L'aire de bivouac

L'aire de bivouac

AVANT PROJET

Aire de bivouac de Roua

bureau d'étude ECO



L'aire de bivouac

Une aire située à 1 280 m d'altitude.

Une superficie de 800 m² comprenant un espace aménagé de 200 m².



50 m

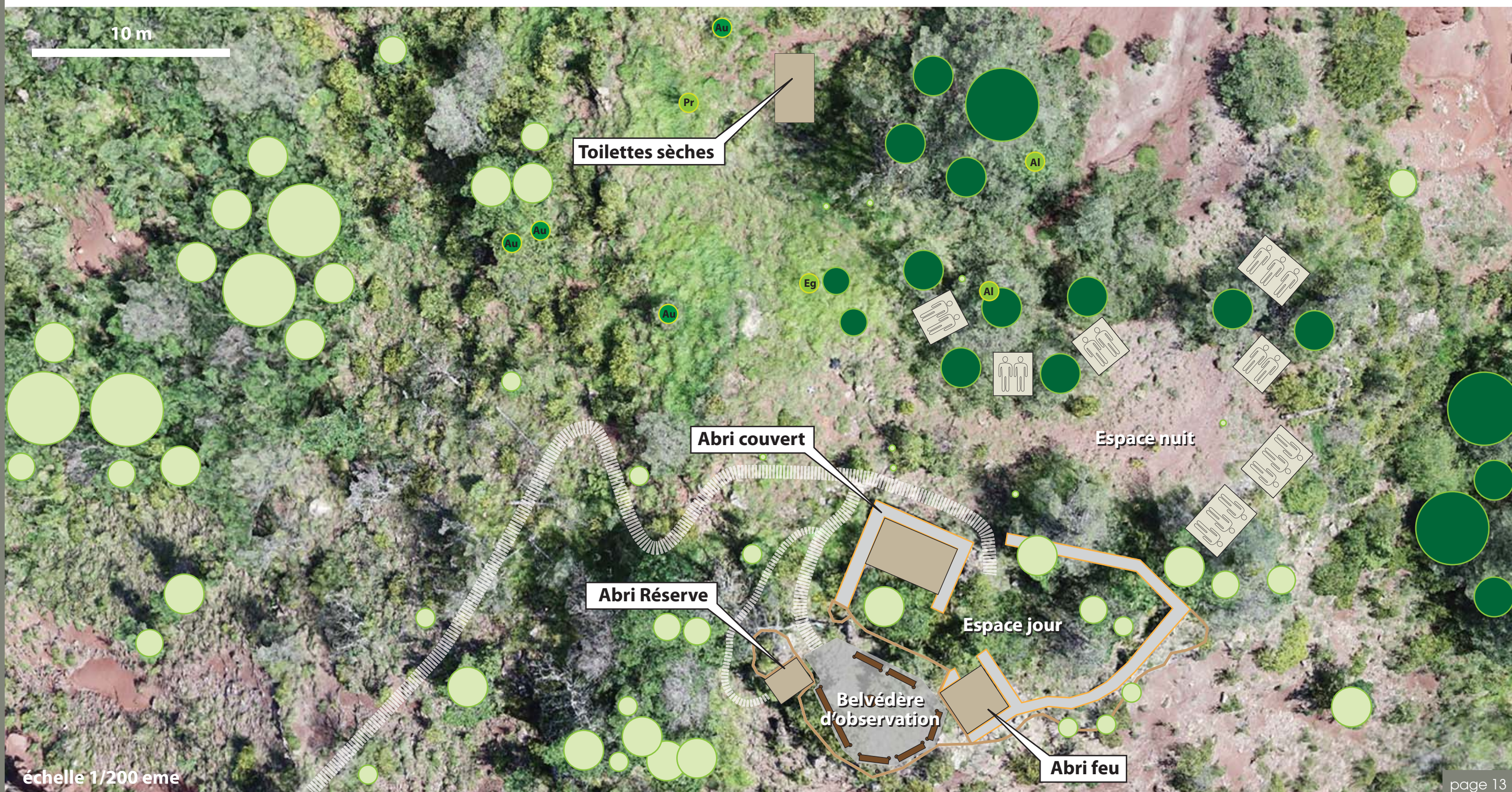
Balcon des Gorges

Aire de bivouac
800 m²

Chemin d'accès

L'aire de bivouac

- chêne pubescent
- pin sylvestre



échelle 1/200 eme

L'aire de bivouac

AVANT PROJET

Aire de bivouac de Roua

bureau d'étude ECO

● chêne pubescent



Bentley
échelle 1/100 eme

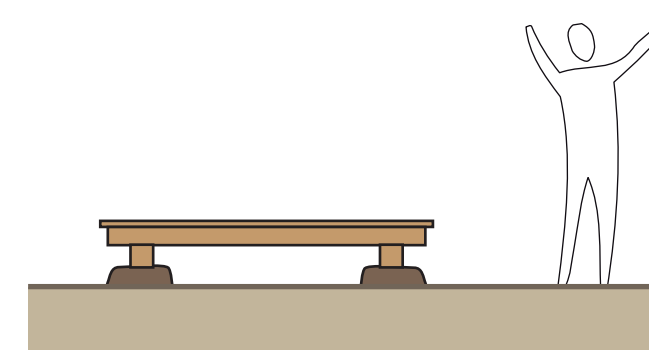
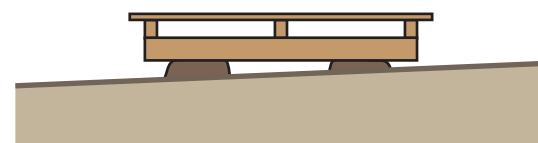
L'espace nuit

- Un espace de couchage composé de platelages en bois.
- Une superficie dédiée de 100 m².
- Quatre plates-formes 2 places.
- Trois plates-formes 3 places.
- Des plates-formes en bois de mélèze situées entre 30 et 60 cm au-dessus du sol selon la pente du terrain.
- Une capacité de 17 places avec cinq places complémentaires dans l'abri couvert.
- Un espace à débroussailler, élaguer et des pins à abattre (100 m²).
- A noter : la possibilité de dormir à même la pelouse en cas de forte fréquentation ponctuelle.



Platelage 2 personnes

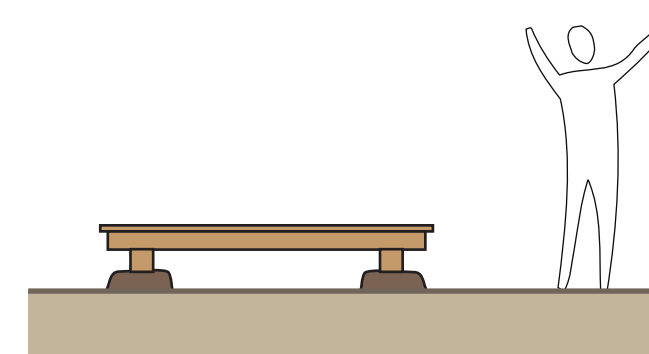
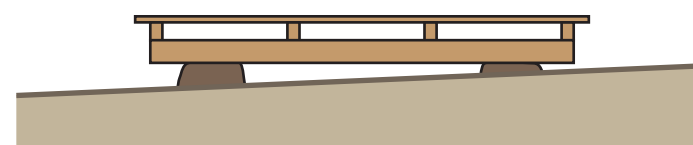
- Platelage 200 cm x 220 cm (4,4 m²).
- Platelage en planches de 15 cm x 4 cm, longueur 220 cm.
- 3 chevrons 8 cm x 12 cm, longueur 210 cm.
- 2 poutres 15 cm x 15 cm, longueur 180 cm.
- 4 blocs rocheux (grès) prélevés sur site et en partie enterrés dans le sol.
- Ancrage des poutres sur les blocs par tiges filetées Ø 16 mm scellées à la résine.
- Hauteur maximum du platelage au-dessus du sol : 60 cm.
- Bois de mélèze de premier choix, raboté, arêtes légèrement chanfreinées.



échelle 1/50 eme

Platelage 3 personnes

- Platelage 300 cm x 220 cm (6,6 m²).
- Platelage en planches de 15 cm x 4 cm, longueur 220 cm.
- 4 chevrons 8 cm x 12 cm, longueur 210 cm.
- 2 poutres 15 cm x 15 cm, longueur 280 cm.
- 4 blocs rocheux (grès) prélevés sur site et en partie enterrés dans le sol.
- Ancrage des poutres sur les blocs par tiges filetées Ø 16 mm scellées à la résine.
- Hauteur maximum du platelage au-dessus du sol : 60 cm.
- Bois de mélèze de premier choix, raboté, arêtes légèrement chanfreinées.



échelle 1/50 eme

L'espace jour

- Un espace aménagé dans une ancienne construction pastorale (enclos et abri) dont une partie des murs est encore présente (en pierres sèches et en pierres maçonnées à la chaux).
- Une superficie dédiée de 70 m².
- Un abri couvert permettant de se restaurer et de dormir au sec en cas d'intempéries (5 places).
- Un abri cuisine permettant de faire du feu et d'utiliser les réchauds personnels dans le cadre réglementaire.
- Un espace de vie extérieur correspondant à l'ancien enclos.
- Un espace en partie ombragé par 4 chênes existants.
- A noter : la récupération des eaux de pluie au niveau des toitures des deux constructions.



- Une structure en partie existante à débroussailler totalement.
- Un bâti fermé sur 3 cotés d'une superficie intérieure de 10 m².
- Des murs en pierres du site (grès) rebâties au mortier de chaux, aspect pierres sèches et un sol en terre battue.
- Une toiture monopente en tuiles canal anciennes sur charpente en bois de mélèze brut.
- La récupération des eaux pluviales au niveau de la toiture par une gouttière et une descente en cuivre.
- Le stockage des eaux pluviales dans une citerne de 1 m³ masquée par un muret pierres sèches.
- 800 mm de précipitations annuelles sur 20 m², soit un potentiel d'eau de 16 m³.
- Un bât-flanc en bois de mélèze permettant de s'asseoir à l'abri en cas d'intempéries et/ou 5 couchages abrités.



Abri couvert

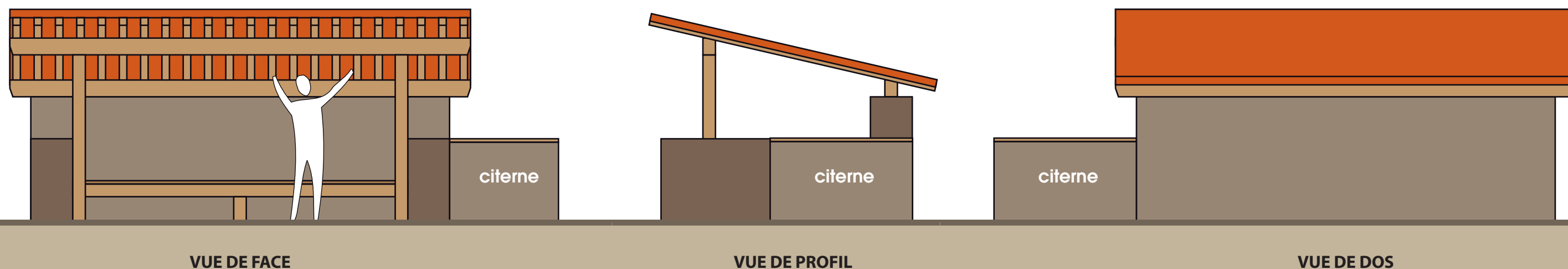
- Surface intérieure 250 cm x 400 cm (10 m²) , sol en terre battue.
- Surface de toiture 350 cm x 550 cm (20 m²), couverture en tuiles canal anciennes.
- Murs sur 3 cotés en pierres maçonnées, aspect pierres sèches, 6 m³, épaisseur 40 cm.
- 2 poutres 15 cm x 15 cm, longueur 200 cm.
- 2 poutres 20 cm x 15 cm, longueur 550 cm.
- 22 chevrons trapézoïdaux 9 cm x 9 cm, longueur 350 cm.
- Bât flanc 400 cm x 200 cm (8m²), planches 15 cm x 4 cm, longueur 200 cm, hauteur 50 cm, 3 poutres 15 cm x 15 cm, longueur 400 cm.
- Bois de mélèze de premier choix, raboté, arêtes légèrement chanfreinées.

Citerne

- Citerne plastique alimentaire 1 m³, regard de visite en partie haute, alimentation en partie haute Ø 100 mm, robinet de puisage en partie basse, bonde de vidange en partie basse, surverse avec tuyau d'évacuation.
- Gouttière cuivre de récupération des eaux de pluie au bas de la toiture : 5,5 m, descente cuivre Ø 100 mm.
- Habillage de la citerne par murs en pierres sèche 4,2 m², épaisseur 30 cm.
- Couverture de la citerne en planches 15 cm x 4 cm (1 m²).

Travaux paysagers

- débroussaillage, élagage et abatage (1j/h).



- Une structure en partie existante à débroussailler totalement.
- Un bâti fermé sur 3 cotés d'une superficie intérieure de 6 m².
- Des murs en pierres du site (grès) rebâties au mortier de chaux, aspect pierres sèches et un sol en terre battue.
- Une toiture monopente en tuiles canal anciennes sur charpente en bois de mélèze brut.
- La récupération des eaux pluviales au niveau de la toiture par une gouttière et une descente en cuivre.
- Le stockage des eaux pluviales dans une citerne de 1 m³ masquée par un muret pierres sèches.
- 800 mm de précipitations annuelles sur 17 m², soit un potentiel d'eau de 13 m³.
- Un coin feu intérieur de type cheminée en pierres avec une hotte en acier et une grille pour la cuisson.



L'abri cuisine

Abri cuisine

- Surface intérieure 250 cm x 250 cm (6 m²) , sol en terre battue.
- Surface de toiture 420 cm x 400 cm (17 m²), couverture en tuiles canal anciennes.
- Murs sur 3 cotés en pierres maçonnières, aspect pierres sèches, 10 m³, épaisseur 40 cm.
- 3 poutres 15 cm x 20 cm, longueur 400 cm.
- 16 chevrons trapézoïdaux 9 cm x 9 cm, longueur 350 cm.
- Bois de mélèze de premier choix, raboté, arêtes légèrement chanfreinées.

Citerne

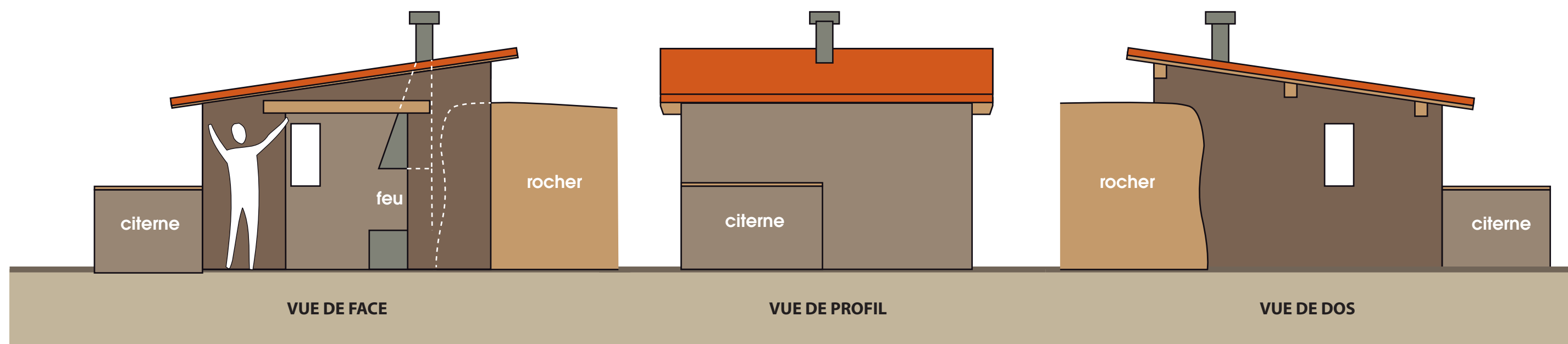
- Citerne plastique alimentaire 1 m³, regard de visite en partie haute, alimentation en partie haute Ø 100 mm, robinet de puisage en partie basse, bonde de vidange en partie basse, surverse avec tuyau d'évacuation.
- Gouttière cuivre de récupération des eaux de pluie au bas de la toiture : 4 m, descente cuivre Ø 100 mm.
- Habillage de la citerne par murs en pierres sèche 4,2 m², épaisseur 30 cm.
- Couverture de la citerne en planches 15 cm x 4 cm (1 m²).

Aménagement intérieur

- Un socle de cheminée en pierres maçonnières 150 cm x 70 cm, hauteur 50 cm (0,5 m³).
- Une plaque à l'arrière du foyer, une hotte et une cheminée de toiture en acier.
- Un plan de travail pour poser les réchauds en acier et 2 étagères en bois.
- Un panneau d'informations sécuritaires concernant l'usage du feu sur l'espace bivouac.

Travaux paysagers

- débroussaillage, élagage et abatage (1j/h).



- Un espace de vie extérieur correspondant à un ancien enclos pastoral.
- Un espace de 70 m² délimité par des murets en pierres sèche.
- Des murets en pierres du site (grès) à restaurer : 17 ml, hauteur 60 cm, largeur 50 cm (5 m³).
- Un espace à débroussailler, élaguer et des pins à abattre (2 j/h).
- 4 chênes à conserver.
- Des assises à créer en héliportant de gros blocs de grès en guise de siège (10 unités).



L'abri dédié à la Réserve

L'abri dédié à la Réserve

- Un abri dédié au stockage du matériel du personnel de la Réserve (outils pour l'entretien, matériel de cuisine, équipement de couchage, ...).
- Un espace plat ceinturé de rochers en périphérie extérieure de l'espace pastoral, en contrebas du belvédère.
- Un espace à débroussailler totalement.
- Un bâti à créer, fermé sur 3 cotés par la falaise et d'une superficie intérieure de 3 m².
- Des murs en pierres du site (grès) à bâtir au mortier de chaux en complément des parois rocheuses existantes, aspect pierres sèches.
- Un sol en plancher bois.
- Une toiture monopente en tuiles canal anciennes sur charpente en bois de mélèze brut.
- Une solide porte en bois fermant à clef.

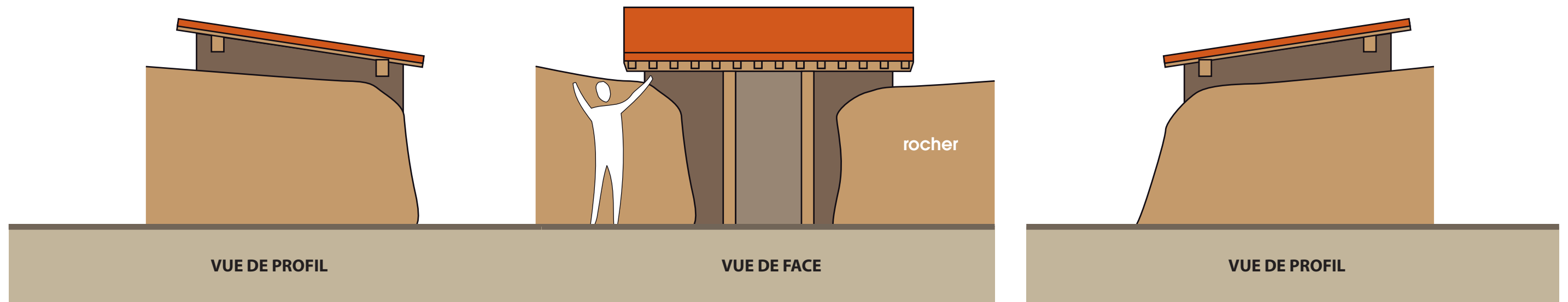


Abri

- Surface intérieure 200 cm x 175 cm (3,5 m²) , sol en terre battue.
- Surface de toiture 350 cm x 300 cm (10,5 m²), couverture en tuiles canal anciennes.
- Parois rocheuses sur 3 cotés confortées et réhaussées par des murs en pierres maçonnées, aspect pierres sèches, 5 m³, épaisseur 40 cm.
- Façade avant à créer en pierres maçonnées, aspect pierres sèches, 2 m³, épaisseur 40 cm.
- 2 poutres 15 cm x 20 cm, longueur 350 cm.
- 14 chevrons trapézoïdaux 9 cm x 9 cm, longueur 300 cm.
- Sol en planches de 15 cm x 4 cm (3,5 m²) sur 4 chevrons 12 cm x 12 cm, longueur 2 m.
- Porte pleine en bois, largeur 80 cm avec 2 verrous.
- Bois de mélèze de premier choix, raboté, arêtes légèrement chanfreinées.

Travaux paysagers

- débroussaillage, élagage et abatage (1j/h).



Les toilettes sèches

Les toilettes sèches

- Des toilettes sèches à lombricompostage (transformation des matières fécales en terreau par les vers de terre).
- Une tranchée d'épandage de 10 ml pour le traitement des urines.
- Un abri en bois de mélèze et toiture en bac acier sur socle en pierres maçonnées positionné au cœur d'un bosquet de pins.
- Un bâti autonome héliporté pour être directement posé sur le socle en pierres et ensuite raccordé au drain d'épandage.
- Une surface au sol de 7 m².
- Un poids maximum du bâti de 800 kg.
- Un équipement nécessitant uniquement un entretien annuel (hors nettoyage de la cabine et approvisionnement en papier et gel antibactérien).



Les toilettes sèches

Socle

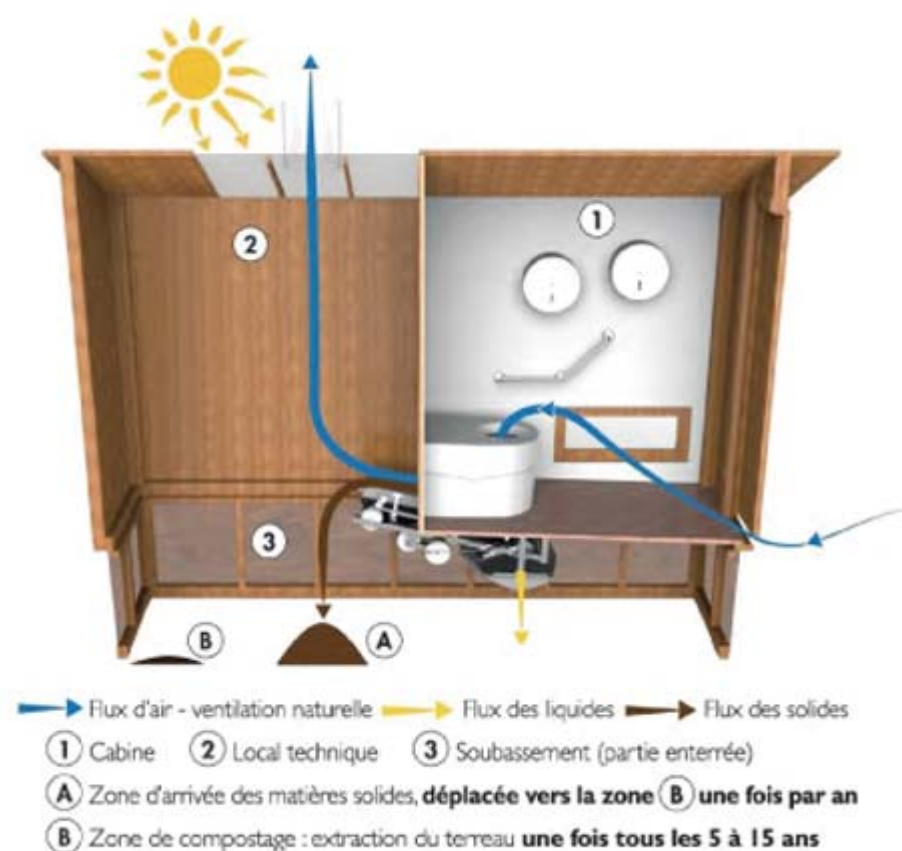
- Un terrassement de 10 m³.
- Un muret périphérique en pierres maçonnées, aspect pierres sèches, hauteur 50 cm, épaisseur 40 cm (3 m³).

Abri

- Surface 350 cm x 200 cm (7 m²).
- Toiture en bac acier et murs en bardage de mélèze.
- Une cabine avec siège à l'anglaise, distributeurs de papier hygiénique et de gel antibactérien.
- Une signalétique pédagogique expliquant le fonctionnement et le code de bonne conduite.
- Poids total maximum : 800 kg.

Drain

- Ouverture de tranchée : 10 ml, profondeur 1 m, largeur 60 cm.
- Pose de tuyau de drain (10 ml) et de deux regards de visite en béton.
- Approvisionnement et mise en place de gravier roulé et lavé 20/40 dans un géotextile (6 m³).



La fontaine

- La création d'un point d'eau avec fontaine à 450 m du bivouac et 60 m de dénivelée en contrebas, en bordure de piste (10 mn aller/retour).
- Le captage d'une résurgence située dans le vallon, 20 m au-dessus de la piste.
- L'alimentation de la fontaine par un tuyau polyéthylène.
- La création d'une fontaine en pierres maçonnées en bord de piste.
- Un débit minimal constaté de 0.5 l par minute le 5 août 2020 et de 0,4 l par minute le 28 août 2020.
- La mise en place d'une signalétique directionnelle indiquant la fontaine et d'un panneau "eau non contrôlée".



Captage

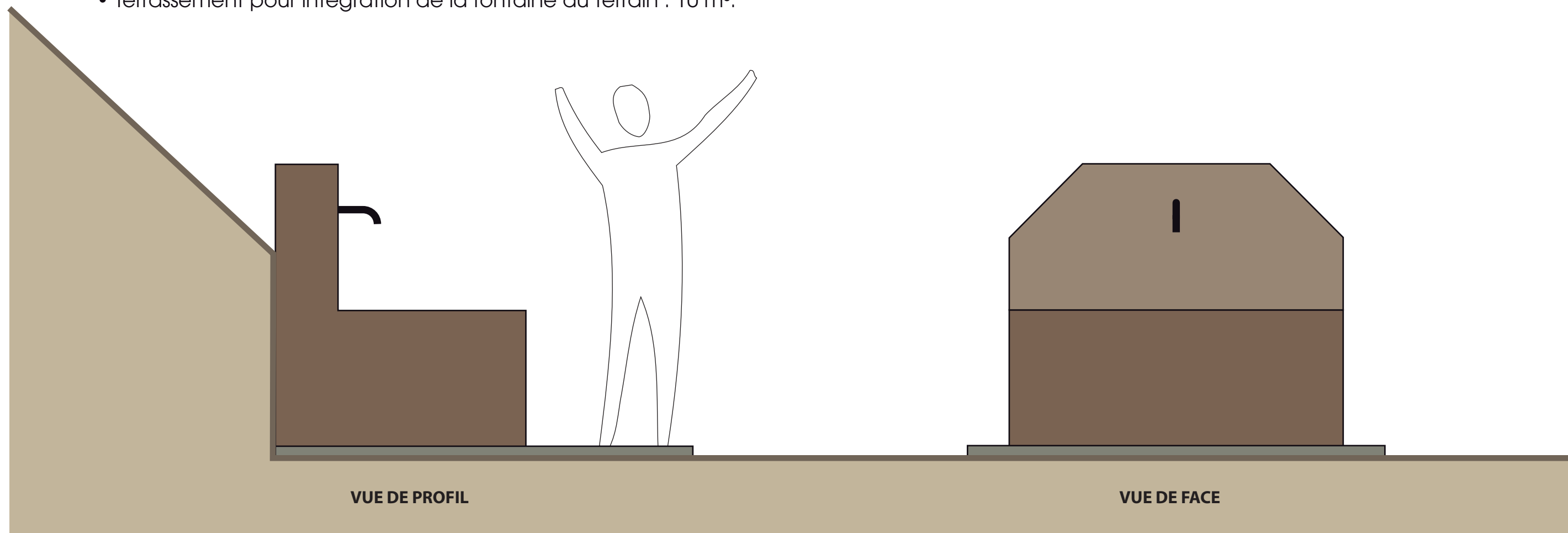
- Un captage au fil de l'eau dans le vallon au niveau de la résurgence comprenant : disquage de la roche pour canaliser l'eau, micro-ouvrage maçonné de captage et crépine.
- Un tuyau d'alimentation de la fontaine en polyéthylène de 32 mm enterré et ancré au sol, longueur 25 m.

Fontaine

- Une fontaine en pierres maçonnées (1 m³), murs de 30 cm d'épaisseur.
- Dimensions extérieures du bassin : 160 cm x 70 cm, hauteur 70 cm.
- Hauteur du mur arrière : 140 cm.
- Un bec de fontaine en laiton.
- Une bonde de vidange.
- Un dallage en pierres maçonnées de 2 m².
- Une signalétique "eau non contrôlée".

Travaux paysagers

- Débroussaillage et élagage (1j/h).
- Terrassement pour intégration de la fontaine au terrain : 10 m³.



La sécurité incendie

Un massif à sensibilité modérée (classe 3) comprenant les obligations légales suivantes :

- Le maintien des houppiers des arbres à plus de 3 m des constructions et installations.
- Un écartement de 3 m entre les houppiers avec la possibilité de maintien de bouquets d'arbres d'un diamètre maximal de 15 m.
- L'élagage des arbres sur une hauteur de 2 m et de la moitié de la hauteur pour les sujets inférieurs à 4 m.
- La coupe de la végétation herbacée et ligneuse au sol et la coupe des arbustes en sous-étage des arbres.
- L'élimination et/ou le broyage des végétaux.
- L'entretien annuel de l'état débroussaillé.

Cette réglementation s'applique sur une profondeur de 50 m à partir des constructions et installations.



La sécurité incendie

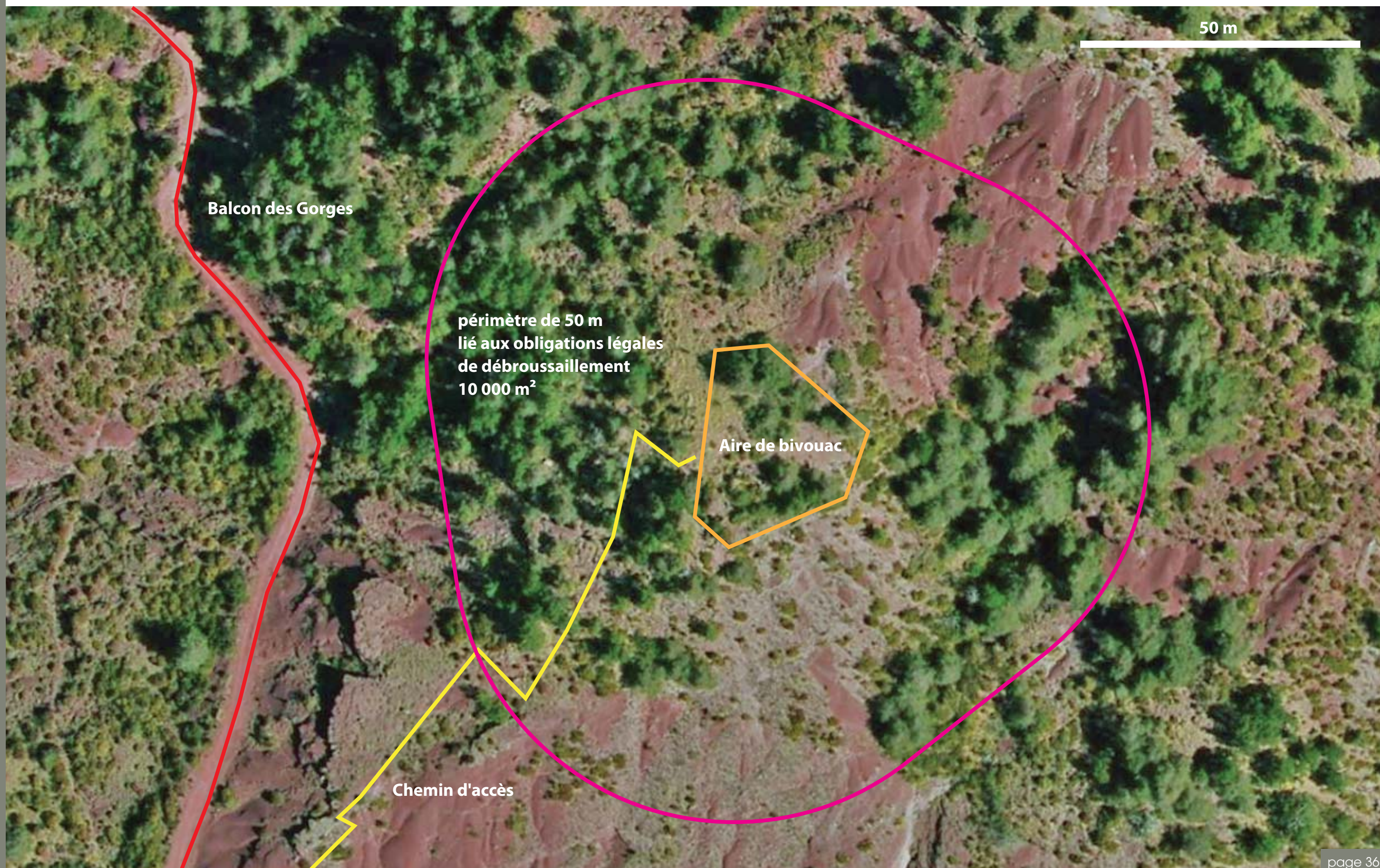
Une aire située à 1 280 m d'altitude.

Une superficie débroussaillée de 10 000 m².

AVANT PROJET

Aire de bivouac de Roua

bureau d'étude ECO



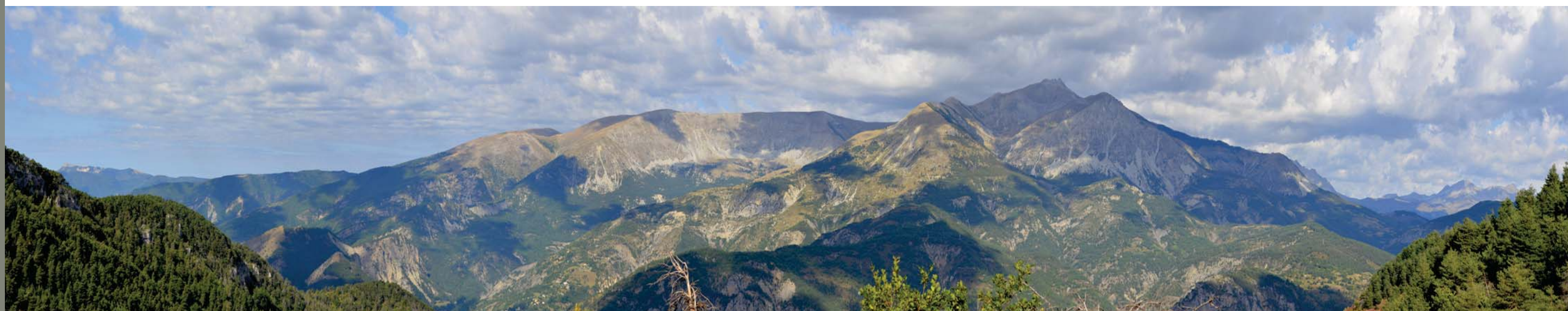
- Une surface à traiter de 10 000 m².
- Un peuplement forestier constitué de pins sylvestres avec de nombreux sujets en train de sécher et de chênes pubescents avec une forte recolonisation en cours sous les pins.
- Le projet de conserver l'ensemble des chênes et de supprimer une grande partie des pins en dehors de quelques sujet d'intérêt paysager aux abords de l'aire et de quelques bosquets proches du périmètre éloigné et en aval de l'aire.
- Le maintien de quelques feuillus présents hormis les chênes (aliziers, ...) et de quelques arbustes patrimoniaux (églantiers, aubépines et pruniers).
- Le broyage des végétaux et l'évacuation héliportée des troncs au niveau de la piste avec enstérage en tant que réserve de bois de cuisson.



Le belvédère d'observation

Le belvédère d'observation

- Un promontoire naturel en bord de falaise dominant l'espace bivouac et offrant un point de vue remarquable sur le paysage alentour.
- Un espace à sécuriser par la pose de pupitres faisant office de garde-corps.
- Une signalétique de lecture du paysage : un panorama vers le Nord-Est allant des Tours du lac d'Allos au Pic de Chamatte, la ferme de Roua en contrebas et le col de Roua au Sud.
- La mise en place d'une lunette d'observation fixe en acier corrodé stabilisé pointée sur l'étoile polaire (sans optique) au centre du belvédère.
- Une signalétique dédiée à la réserve internationale de ciel étoilé.
- Une signalétique dédiée à la réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis.



Le belvédère d'observation

Pupitres

- 7 pupitres en acier corrodé stabilisé faisant office de garde-corps.
- Support en fer rond (plein), diamètre 30 mm, extrémité arrondie, rayon 5 cm, hauteur de la lisse 80 cm, entraxe des poteaux 150 cm.
- Platines : 10 cm x 10 cm, épaisseur 6 mm avec 4 perçages diamètre 14 mm et 4 goussets de renfort par poteau : 3 cm x 10 cm, épaisseur 6 mm
- Pupitre en tôle 140 cm x 35 cm, épaisseur 6 mm, angles arrondis rayon 5 mm, pliage tôle : 30° (5 cm verticaux et 30 cm à 30°).
- Visuel 138 cm x 28 cm, épaisseur 3 mm, en inclusion sur stratifié compact riveté sur la tôle.

Signalétique

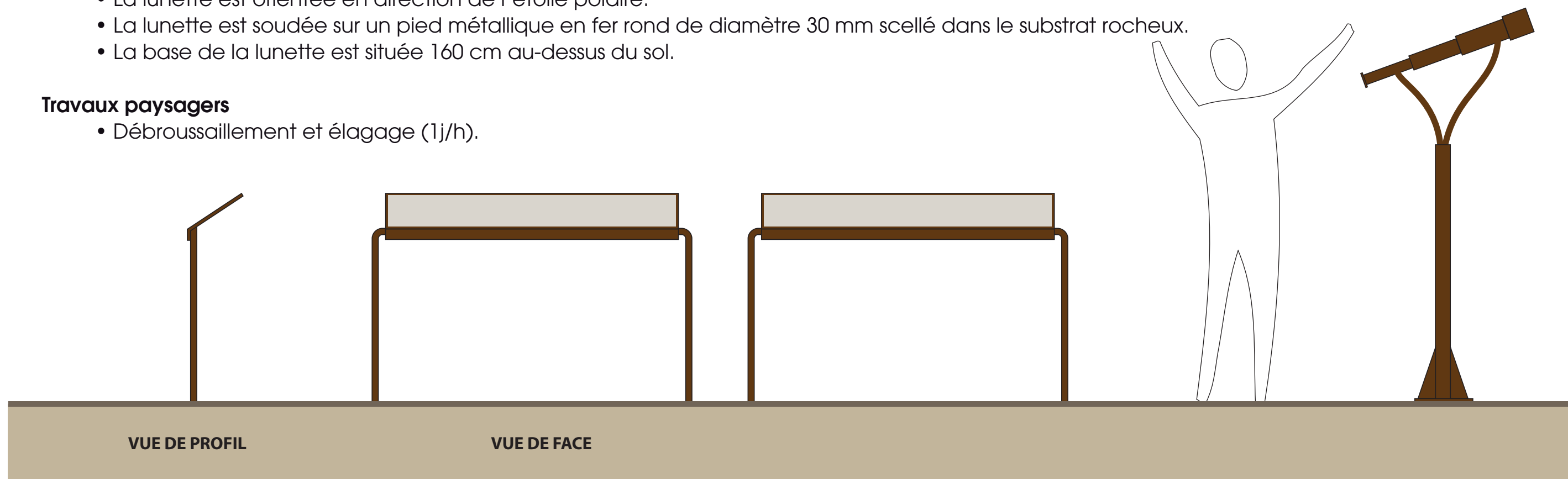
- Un pupitre dédié à la lecture du paysage lointain (ligne de crête Nord-Est).
- Un pupitre dédié au col de Roua.
- Un pupitre dédié à la ferme de Roua.
- Deux pupitres dédiés à la réserve internationale de ciel étoilé.
- Deux pupitres dédiés à la réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis.

Lunette

- Une lunette creuse en acier corrodé stabilisé constituée de plusieurs tubes soudés (tubes épais) avec une rondelle large soudée au niveau de l'œil pour éviter tout risque de blessure.
- La lunette mesure 50 cm de long pour un diamètre compris entre 4 cm et 8 cm.
- La lunette est orientée en direction de l'étoile polaire.
- La lunette est soudée sur un pied métallique en fer rond de diamètre 30 mm scellé dans le substrat rocheux.
- La base de la lunette est située 160 cm au-dessus du sol.

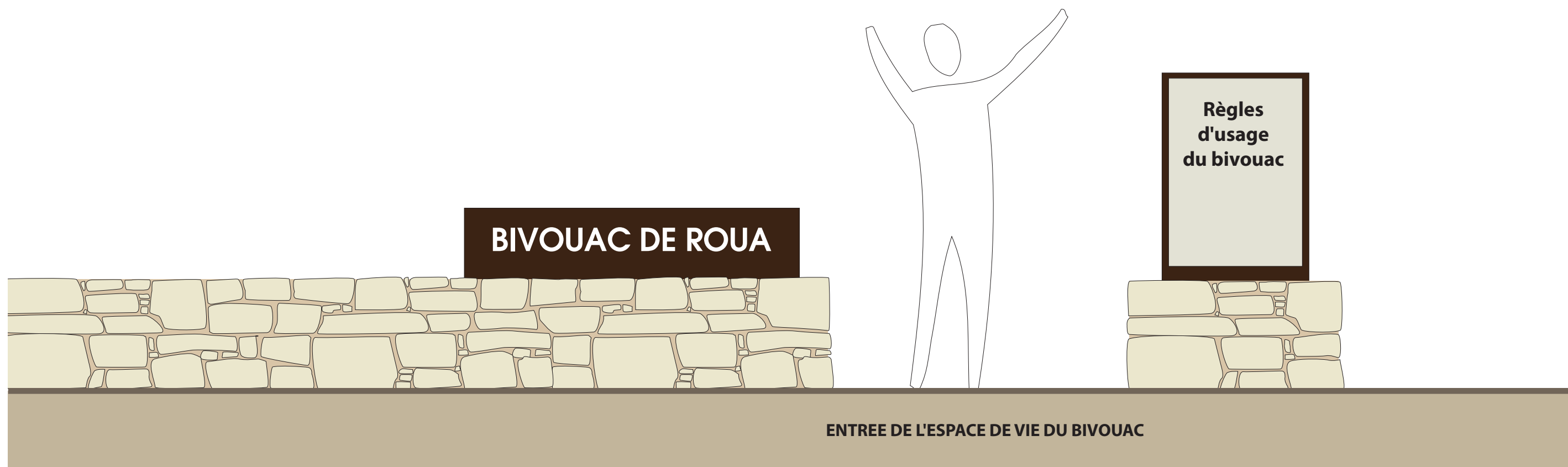
Travaux paysagers

- Débroussaillage et élagage (1j/h).



Signalétique

- Une plaque en acier corrodé stabilisé indiquant le bivouac (160 cm x 35 cm, épaisseur 12 mm) avec texte découpé dans la tôle. Scellement sur le muret à l'entrée de l'espace de vie.
- Un panneau en acier corrodé stabilisé indiquant les règles d'utilisation du bivouac (70 cm x 100 cm, épaisseur 12 mm) avec visuel en inclusion sur stratifié compact riveté sur la tôle (68 cm x 98 cm). Scellement sur le muret à l'entrée de l'espace de vie.
- 7 visuels d'interprétation et de lecture du paysage 138 cm x 28 cm, épaisseur 3 mm, en inclusion sur stratifié compact riveté sur la tôle.
- Un panneau mural à l'intérieur des toilettes sèches expliquant le fonctionnement et le code de bonne conduite (50 cm x 70 cm).
- Un panneau mural à l'intérieur de l'abri cuisine les règles d'usage du feu sur l'aire de bivouac (50 cm x 70 cm).
- Un panonceau sur la porte de l'abri dédié à la Réserve indiquant le pourquoi de la fermeture du local (30 cm x 20 cm).
- Un panonceau sur la fontaine indiquant que l'eau n'est pas contrôlée (20 cm x 10 cm).
- Un fléchage directionnel en bord de piste indiquant l'espace bivouac et la fontaine.



Calendrier de l'opération

Calendrier prévisionnel d'exécution

	mois 1	mois 2	mois 3	mois 4	mois 5	mois 6	mois 7	mois 8
PRO - DCE								
Consultation des entreprises								
Notification des marchés de travaux								
Conception et réalisation de la signalétique								
Préparation de chantier								
Travaux								
Réception des travaux								

Coûts estimatifs

Coûts estimatifs

Mise en place et repli de chantier				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Installation de chantier	Ft	1	10 000,00 €	10 000 €
Total HT				10 000 €

Espace nuit				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	2	350,00 €	700 €
Fourniture et pose de plate-forme de couchage 2 places	u	4	1 250,00 €	5 000 €
Fourniture et pose de plate-forme de couchage 3 places	u	3	1 500,00 €	4 500 €
Total HT				10 200 €

Abri couvert				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	1	350,00 €	350 €
Réalisation de murs en pierres maçonnées	m ³	6	1 400,00 €	8 400 €
Fourniture et pose de charpente en bois	m ²	20	100,00 €	2 000 €
Fourniture et pose bat-flanc en bois	Ft	1	1 200,00 €	1 200 €
Fourniture et pose de couverture en tuiles canal anciennes	m ²	20	100,00 €	2 000 €
Fourniture et pose de gouttière en cuivre	ml	5,5	150,00 €	825 €
Fourniture et pose de descente en cuivre	ml	1,5	150,00 €	225 €
Fourniture, pose et raccordement citerne eau 1000 litres	Ft	1	1 000,00 €	1 000 €
Réalisation de murs en pierres sèches	m ³	1,5	1 000,00 €	1 500 €
Total HT				17 500 €

Abri cuisine				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	1	350,00 €	350 €
Réalisation de murs en pierres maçonnées	m³	10	1 400,00 €	14 000 €
Fourniture et pose de charpente en bois	m²	17	100,00 €	1 700 €
Fourniture et pose de couverture en tuiles canal anciennes	m²	17	100,00 €	1 700 €
Fourniture et pose de gouttière en cuivre	ml	4	150,00 €	600 €
Fourniture et pose de descente en cuivre	ml	1,5	150,00 €	225 €
Fourniture, pose et raccordement citerne eau 1000 litres	Ft	1	1 000,00 €	1 000 €
Réalisation de murs en pierres sèches	m³	1,5	900,00 €	1 350 €
Fourniture et pose de cheminée en métal	Ft	1	1 500,00 €	1 500 €
Réalisation de socle de cheminée en pierres maçonnées	m³	0,5	1 400,00 €	700 €
Fourniture et pose de plan de travail et d'étagères	Ft	1	750,00 €	750 €
Total HT				23 875 €

Espace de vie				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	2	350,00 €	700 €
Réalisation de murs en pierres sèches	m³	5	900,00 €	4 500 €
Pose héliportée de gros blocs rocheux	u	10	120,00 €	1 200 €
Total HT				6 400 €

Abri dédié à la Réserve				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	1	350,00 €	350 €
Réalisation de murs en pierres maçonnées	m³	7	1 400,00 €	9 800 €
Fourniture et pose de charpente en bois	m²	10,5	100,00 €	1 050 €
Fourniture et pose de couverture en tuiles canal anciennes	m²	10,5	100,00 €	1 050 €
Fourniture et pose de plancher bois	m²	3,5	150,00 €	525 €
Fourniture et pose de porte en bois	u	1	1 000,00 €	1 000 €
Total HT				13 775 €

Coûts estimatifs

Toilettes sèches				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Terrassement à la minipelle e l'assise des toilettes sèches	Ft	1	1 000,00 €	1 000 €
Réalisation du socle de pose des toilettes sèches	Ft	1	5 000,00 €	5 000 €
Réalisation de drain d'épandage	ml	10	200,00 €	2 000 €
Fourniture, livraison et installation de toilettes sèches	u	1	24 000,00 €	24 000 €
Héliportage de toilettes sèches et d'une minipelle	Ft	1	1 450,00 €	1 450 €
Total HT				33 450 €

Fontaine				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	1	350,00 €	350 €
Terrassement à la minipelle	m³	10	100,00 €	1 000 €
Réalisation du captage et de l'alimentation en eau de la fontaine	Ft	1	1 500,00 €	1 500 €
Réalisation de la fontaine en pierres maçonnées	Ft	1	2 500,00 €	2 500 €
Total HT				5 350 €

Sécurité incendie				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage, évacuation	m²	10 000	2,00 €	20 000 €
Total HT				20 000 €

Coûts estimatifs

Belvédère d'observation				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Débroussaillage, élagage, abatage	j/h	1	350,00 €	350 €
Fourniture et pose de pupitre en acier corrodé stabilisé	u	7	500,00 €	3 500 €
Fourniture et pose de lunette	u	1	1 500,00 €	1 500 €
Total HT				5 350 €

Signalétique				
Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	P.U	Prix total H.T.
Fourniture de panneau d'identification de l'aire de bivouac	u	1	750,00 €	750 €
Fourniture de panneau des règles de vie au bivouac	u	1	500,00 €	500 €
Conception graphique de panneau des règles de vie au bivouac	u	1	100,00 €	100 €
Impression de visuel du panneau des règles de vie au bivouac	u	1	300,00 €	300 €
Conception graphique de pupitre d'interprétation et de lecture du paysage	u	7	1 200,00 €	8 400 €
Impression de visuel de pupitre d'interprétation et de lecture du paysage	u	7	200,00 €	1 400 €
Conception graphique de panneau toilettes sèches	u	1	400,00 €	400 €
Impression de panneau toilettes sèches	u	1	150,00 €	150 €
Conception graphique de panneau feu	u	1	400,00 €	400 €
Impression de panneau feu	u	1	150,00 €	150 €
Fourniture de panneau abri dédié à la réserve	u	1	100,00 €	100 €
Fourniture de panneau abri dédié à la fontaine	u	1	50,00 €	50 €
Fourniture de borne de fléchage bivouac et fontaine	u	1	400,00 €	400 €
Pose de l'ensemble de la signalétique	Ft	1	1 000,00 €	1 000 €
Total HT				14 100 €

Coût total

Coût total	
Mise en place et repli de chantier	10 000 €
Espace nuit	10 200 €
Abri couvert	17 500 €
Abri cuisine	23 875 €
Espace de vie	6 400 €
Abri dédié à la Réserve	13 775 €
Toilettes sèches	33 450 €
Fontaine	5 350 €
Sécurité incendie	20 000 €
Belvédère d'observation	5 350 €
Signalétique	14 100 €

Montant total H.T.	160 000 €
TVA	32 000 €
Montant total T.T.C.	192 000 €



www.ecoxygene.fr

Site de bivouac de Valberg

Commune : Péone (06)

Propriétaire des parcelles : commune de Péone

Taille du site envisagée : 15 à 20 personnes

Parcelles concernées :

La future zone bivouac qui se projette sur la tête de Charnaye serait à cheval sur 2 parcelles principalement :

- La parcelle **600 section C – Péone**
- La parcelle **690 section C - Péone**

Dans une moindre mesure (cela dépendra de la réalité du terrain), la parcelle **610 section C - Péone** pourrait également être sollicitée.

Enfin, de manière annexe, les "animations astro", nécessitant un accès véhicule, pourraient être envisagées au bout du sentier des contemplations situé sur la parcelle **670 section C - Péone**.

Budget indicatif : 75 000 €

Parcelle 600 Section C - Péone

Extrait Cadastral	Surface cadastrale : 64400 m ²
Fiche d'information	Voie :
Relevé de propriété	Lieu dit : OUESTI
Propriétaire(s)	1er Propriétaire de la parcelle : Personne Morale COMMUNE DE PEONE
Bâtiments	Zonage :
Décomposition	N : 64102.046 m ² (100.00%)
Contraintes d'urbanisme	
Dossiers d'urbanisme et foncier	

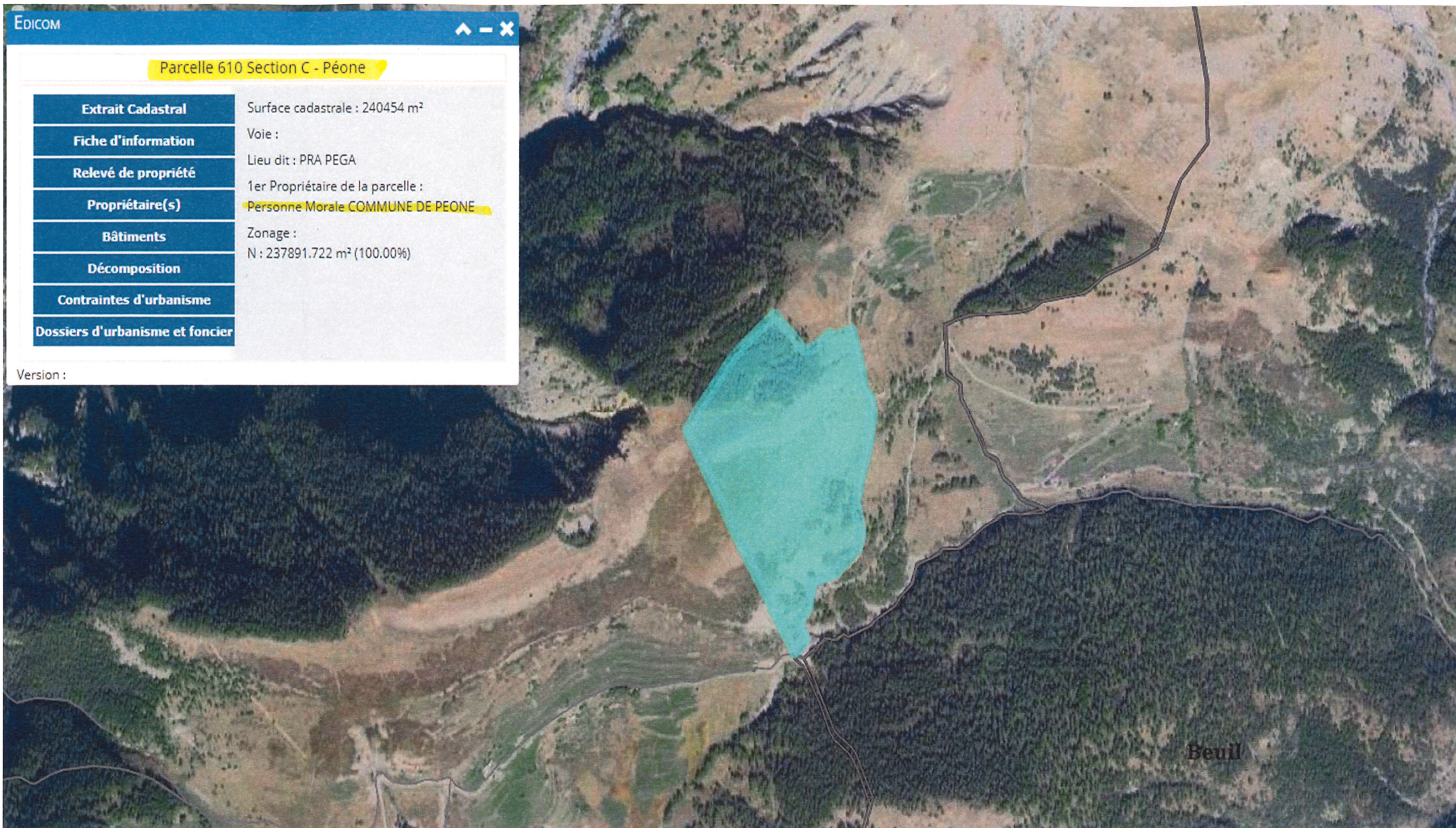
Version :



Parcelle 610 Section C - Péone

Extrait Cadastral	Surface cadastrale : 240454 m²
Fiche d'information	Voie :
Relevé de propriété	Lieu dit : PRA PEGA
Propriétaire(s)	1er Propriétaire de la parcelle : Personne Morale COMMUNE DE PEONE
Bâtiments	Zonage :
Décomposition	N : 237891.722 m² (100.00%)
Contraintes d'urbanisme	
Dossiers d'urbanisme et foncier	

Version :



Parcelle 690 Section C - Péone

Extrait Cadastral

Surface cadastrale : 354808 m²

Fiche d'information

Voie :

Relevé de propriété

Lieu dit : LA ROYE

Propriétaire(s)

1er Propriétaire de la parcelle :

Personne Morale COMMUNE DE PEONE

Bâtiments

Zonage :

Décomposition

N : 316347.144 m² (89.67%)

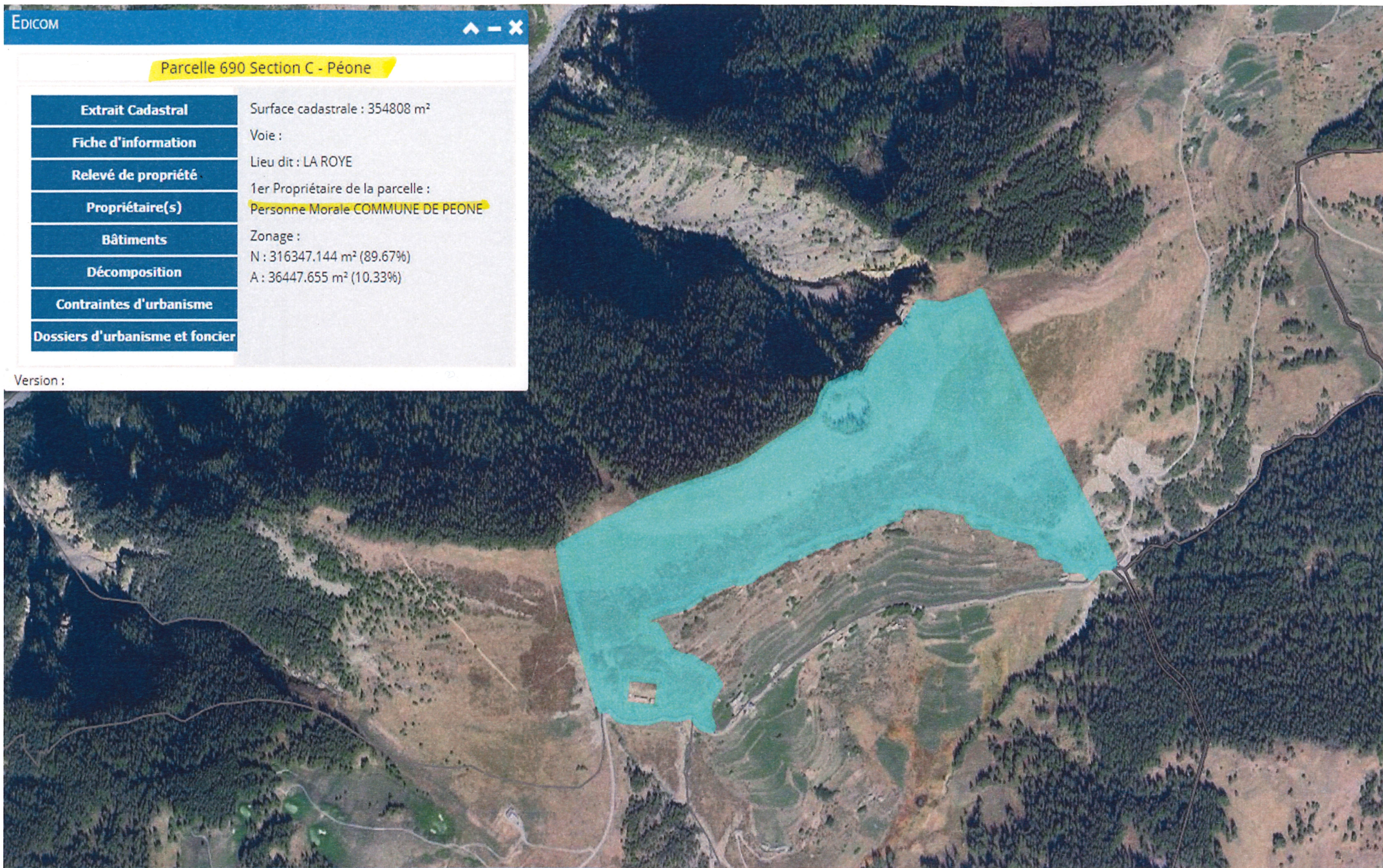
Contraintes d'urbanisme

A : 36447.655 m² (10.33%)

Dossiers d'urbanisme et foncier

Version :

12



Parcelle 670 Section C - Pèone

Extrait Cadastral	Surface cadastrale : 340843 m²
Fiche d'information	Voie :
Relevé de propriété	Lieu dit : AGINOUN
Propriétaire(s)	1er Propriétaire de la parcelle : Personne Morale COMMUNE DE PEONE
Bâtiments	Zonage :
Décomposition	N : 326452.765 m² (97.16%) Na : 9556.242 m² (2.84%)
Contraintes d'urbanisme	
Dossiers d'urbanisme et foncier	

Version :

